

---

## La méthode du patient traceur – Certification \*HAS 2015

**De 00 :19 à 00 :54**

**Benjamin Lapostolle, Directeur des usagers, des risques et de la qualité**

« Le parcours du patient traceur est une nouvelle méthode d'évaluation des pratiques professionnelles promue par la \*Haute Autorité de Santé. Elle sera utilisée dans le cadre de notre prochaine visite de certification en mars 2015.

Il s'agit d'évaluer, de façon rétrospective, le déroulement de la prise en charge d'un patient réellement hospitalisé au moment de la visite et proche de sa sortie.

La méthode du patient traceur est très pertinente pour analyser des parcours complexes et multi-unités puisqu'elle permet d'analyser les interfaces et les collaborations interprofessionnelles.

A noter que les secteurs à risques comme les blocs opératoires, les salles de naissances, les endoscopies, la radiologie interventionnelle et la médecine nucléaire seront particulièrement regardés. »

**De 00 :55 à 01 :24**

**Docteur Hélène Abbey, service d'évaluation médicale et épidémiologie**

« Les experts visiteurs vont commencer leur parcours dans l'unité où est hospitalisé le patient. L'évaluation se déroulera autour de deux entretiens : Un premier entretien avec l'équipe prenant en charge le patient au travers de l'analyse du dossier patient et un second entretien avec le patient, voire avec son entourage, avec leurs accords.

Le patient sera choisi au moment de la visite par les experts visiteurs et pour la première fois, la manière dont le patient a perçu sa prise en charge sera évaluée.»

**De 01 :25 à 01 :56**

**Voix off sur animation**

« Un exemple de parcours patient pourrait être celui-ci :

Une patiente arrive aux urgences pour une fracture de la hanche. Elle est examinée et passe des examens radiologiques. Suite aux résultats de ces examens, elle est opérée en bloc opératoire puis hospitalisée en orthopédie. Enfin, elle sera transférée en soins de suites et réadaptation.

Les experts visiteurs choisiront les parcours à réaliser en fonction des points critiques qu'ils souhaitent étudier selon une grille d'analyse correspondant au manuel de certification. »

---

---

**De 01 :57 à 02 :26**

**Anne-Claire Guille des Buttes, cadre supérieur de santé en gestion des risques**

« Dans le cadre de cette nouvelle certification, il y'a trois messages clés essentiels qui doivent retenir votre attention en tant que professionnels de santé.

1. Garantir l'exhaustivité de la traçabilité des actes et des soins dans le dossier médical.
2. Informer le patient et s'assurer de sa bonne compréhension des informations qui lui sont données lors de sa prise en charge.
3. S'assurer de la bonne coordination de la prise en charge du patient entre les différents services et lieux de prise en charge. »

**De 02 :30 à 02 :40**

**Gérard Allard, représentant des usagers**

« C'est une avancée importante en terme de droit des patients. Du côté des professionnels, je pense que cette méthode permettra une meilleure approche des attentes des patients. »

**De 02 :41 à 03 :00**

**Jean-Claude Vallée, coordonnateur général des soins**

« Au-delà de la visite de certification, la méthode d'évaluation du parcours patient traceur est un réel outil d'évaluation des pratiques professionnelles. Nous comptons intégrer cette méthode dans l'établissement dès la fin de la certification parmi les autres méthodes d'évaluations des pratiques que nous utilisons déjà au CHU de Nantes. »

**De 03 :00 à 03 :17**

**Professeur Gilles Potel, président de la commission médicale d'établissement**

« L'enjeu est majeur, il ne s'agit pas de savoir à quoi cela sert car c'est une obligation.

C'est une obligation car le processus qui conduit à l'amélioration de la qualité est un processus continu et qui concerne tous les professionnels de l'hôpital : Les médecins, les soignants, l'administration, tout le monde. »

**Générique de fin**

---